



# l'APPAS

Association pour  
la promotion de la pratique  
des arts du spectacle



## Qui sommes-nous ?

Créée en 2004, L'APPAS, l'Association pour la Promotion de la Pratique des Arts du Spectacle, a pour objet de promouvoir la pratique des arts vivants et visuels et d'en favoriser l'accès par le développement d'actions de médiation culturelle menées par des artistes professionnels. Basée à Caen, l'association est ouverte à toutes et tous. Son action s'inscrit dans une démarche de coopération sur l'ensemble du territoire de la région Normandie.

## A qui s'adresse-t-on ?



L'association l'APPAS est ouverte aux artistes, aux structures, aux partenaires institutionnels, aux professionnels de l'action culturelle et de la médiation, aux citoyens et citoyennes, qui souhaiteraient s'engager dans le champ de l'action culturelle, mettre en place des actions culturelles pour leurs publics, contribuer à une réflexion sur l'action culturelle et coconstruire des projets cohérents sur le territoire, ou simplement désireux de s'impliquer dans une association culturelle.

## Nos convictions

- Une association ouverte à toutes et tous, et une vie associative animée
- La nécessité de créer des passerelles et coconstruire des projets avec l'ensemble des parties prenantes : artistes, publics, structures, partenaires
- L'importance d'interagir avec le réseau de l'action culturelle lors de temps conviviaux
- L'intérêt de soutenir la création artistique et mettre en valeur l'utilité sociétale de l'artiste

## Notre démarche

L'APPAS compte une quarantaine d'artistes-intervenants professionnels, qui mènent environ 200 actions de médiation culturelle chaque saison. Ces actions peuvent prendre la forme d'interventions artistiques ou de spectacles.

L'APPAS organise aussi des temps de rencontres réguliers, véritables espaces d'échanges entre artistes, publics et professionnels et propose des formations et un accompagnement pour les artistes-intervenants.

## Une reconnaissance sur le territoire

Au-delà du nombre grandissant de structures et organismes qui font confiance à l'APPAS, l'association bénéficie du soutien de la Ville de Caen, du département du Calvados et de la DRAC dans le cadre d'appels à projets.

## L'APPAS, ce sont des artistes professionnels

L'APPAS regroupe des artistes professionnels en activité, expérimentés et reconnus sur le territoire régional de la Normandie. La diversité de leurs pratiques et de leur parcours permet une large proposition d'interventions et de spectacles autour de disciplines variées. L'association souhaite agir dans un rapport de proximité entre les structures, les publics et les artistes sur leur territoire. Elle œuvre pour faciliter les rencontres, faire connaître l'offre d'interventions et permettre une co-construction des actions de médiation culturelle et musicale, au plus près des attentes des structures et de leurs publics.

## L'APPAS, ce sont des interventions et des spectacles



Ces actions de médiation culturelle peuvent prendre la forme d'interventions : en milieux scolaires comme dans les secteurs des loisirs (champ socio-culturel) et de la petite enfance, en milieux dits spécifiques (santé, handicap, carcéral, insertion...) ou bien dans le cadre de formations professionnelles. La médiation artistique se pratique également sous la forme de spectacles. Pour promouvoir la pratique amateur, l'APPAS encadre par ailleurs des orchestres et chorales constitués d'artistes amateurs et de professionnels. Entre répétitions et concerts, il s'agit de créer et animer un espace commun de rencontre et de reconnaissance mutuelle entre amateurs et professionnels.

## L'APPAS en quelques chiffres

Nous comptons chaque saison culturelle environ 200 interventions, réalisées par une quarantaine d'artistes-intervenants sur l'ensemble de la région Normandie dont :

- 1/3 des interventions dans le secteur de la petite enfance ont eu lieu dont pour moitié sur le territoire de la Communauté Urbaine de Caen la mer,
- Une vingtaine d'interventions dans le milieu scolaire,
- Une dizaine d'interventions dans le cadre de formations professionnelles,
- Une vingtaine d'interventions dans les milieux dits spécifiques (santé, handicap, carcéral...),
- Une quarantaine d'interventions dans le secteur des loisirs.

Par ailleurs, en janvier 2020, nous avons proposé un temps collectif avec une présentation de spectacles dédiés au jeune public intitulé « Rendez-vous de l'ouïe des petits » au Papillon Noir Théâtre à Caen.

## Pourquoi adhérer au projet de l'APPAS ?

Parce que vos activités interviennent de près ou de loin dans le champ de la médiation culturelle. L'APPAS a pour volonté d'être une véritable ressource dans ce secteur sur notre territoire, un espace d'échange et d'entraide. En soutenant l'APPAS, vous pourrez :

- Participer au tissage d'un réseau réunissant les publics, les artistes professionnels et les structures d'accueil,
- Profiter d'espaces de rencontres entre public et artistes, mais aussi entre artistes, et entre professionnels de l'action culturelle,
- Participer à la réflexion collective autour de la médiation culturelle et sa valorisation sur le territoire,
- Promouvoir et donner de la visibilité à vos activités.

**Avec votre soutien, nous pouvons, ensemble, renforcer notre contribution au développement des interventions artistiques sur le territoire et rendre ainsi la culture accessible à toutes et tous !**

## Comment cela fonctionne ?

L'adhésion personne morale s'élevé à 30 € et couvre une saison culturelle (du 01<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021). En plus de marquer votre soutien aux actions de l'association, elle permettra à votre structure d'être invitée en priorité sur les Temps Collectifs organisés par l'APPAS, sur les temps de concertation et de réflexion collective (en Assemblée Générale une fois par an ou lors de rencontres dédiées organisées ponctuellement).

**Soyez les bienvenu-es à l'APPAS !**



**Formulaire d'adhésion**  
Saison culturelle 2020-2021  
Votre cotisation : 30 €

*Pour adhérer, vous avez le choix :*

- Par internet sur : <https://www.helloasso.com/associations/l-appas>
- Par chèque : à l'ordre de l'association « L'APPAS » à retourner accompagné du bulletin à l'adresse suivante : **L'APPAS, Le 1901, Maison des Associations, 8 Rue Germaine Tillion, 14 000 Caen**

**Nom de l'Association/Structure :**

Adresse :

CP :

Ville :

E-mail :

Téléphone :

**Représenté.e par :**

Nom et prénom :

Téléphone :

E-mail :

Fonction dans l'association/structure :